

les lavements pendant huit jours, que l'on fait suivre d'une semaine d'interruption, pour les reprendre ensuite pendant les huit jours suivants et ainsi de suite. Plus tard il est permis de laisser une période de temps plus considérable entre chaque série. Ces alternatives de traitement actif et de repos sont nécessaires pour obtenir les effets que l'on desire.

Les chlorotiques soumises au traitement par les lavements de sang défibriné éprouvent, dès le second ou troisième jour, dans l'état général de leurs fonctions, des modifications importantes qui se traduisent par un besoin de mouvement, une meilleure humeur et plus d'appétit; en même temps l'examen de l'urine donne une notable augmentation dans l'élimination de l'urée et des phosphates.

On constate généralement à la fin de la première semaine une augmentation du poids du corps. Chez quelques malades cependant on note une diminution du poids du corps, bien que l'amélioration de l'état général ait pu faire supposer le contraire.

Après un mois de traitement, on constate une amélioration notable, amélioration qui se confirme au bout du deuxième mois.—*Paris médical.*

**Oubaine et strophanthine.**—M. le professeur PANAS est à faire des recherches sur les anesthésiques locaux appliqués à l'œil. Il a expérimenté sur l'œil humain les effets de l'oubaine et de la strophanthine et résume ainsi ses conclusions :

1o. L'oubaine, douée de propriétés anesthésiques chez le lapin, ne paraît pas avoir d'action sur l'œil humain; 2o. La strophanthine, bien que supérieure dans son action à l'oubaine, doit, à cause de ses propriétés irritantes très vives sur l'œil humain, céder le pas à la cocaïne.

Ce qui ressort le plus clairement de ces expériences de M. Panas, c'est que la cocaïne reste encore le seul véritable analgésique local, et, en second lieu, que, des expériences faites sur les animaux, il ne faut pas toujours se hâter de conclure au sujet de l'homme.

**La saccharine dans le traitement de la cystite.**—Andrew H SMITH a été amené à se servir de ce médicament en se basant sur ces faits que la saccharine, à réaction acide très prononcée, passe par le rein sans subir aucune modification; il espérait rendre l'urine acide en administrant aux malades ce médicament. Mais il pense que le pouvoir antiseptique du médicament est pour quelque chose dans les succès obtenus. La saccharine fut administrée à la dose de 10 à 20 centigrammes, répétée trois fois en vingt-quatre heures. L'auteur rapporte l'histoire d'un garçon atteint de myélite transverse: son urine était ammoniacale et répandait une odeur repoussante (l'urine fut retirée par cathétérisme). Dès qu'on commença l'administration de la saccharine, l'uri-